

SOCIALISATION CARCERALE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE : CAS DES MINEURS DETENUS A LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE DALOA, (COTE D'IVOIRE)

Jean-Claude N'GUIA*

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

*Corresponding Author : -

E-mail : - nguiajc@gmail.com

Résumé

Les études réalisées sur les processus adaptatifs des détenus en milieu carcéral, abordent rarement les dimensions sociales et psychologiques d'accoutumance des mineurs. Cette recherche examine les processus d'adaptation psychosociale des mineurs détenus rencontrés à la cellule spéciale des mineurs de Daloa. Cette étude s'inscrit dans une approche mixte. Elle mobilise à la fois un questionnaire et des guides d'entretien pour la collecte respective des données quantitatives et qualitatives. L'objectif est de déterminer le rôle de l'identité personnelle et sociale des mineurs détenus dans le processus de socialisation. Les particularités culturelles, socioculturelles de l'environnement et les traits de personnalité du détenu en sont les variables. L'analyse typologique des données a mis en exergue les attitudes, les opinions et les valeurs que les mineurs détenus portent à l'égard des autres mineurs détenus, du personnel pénitentiaire et du milieu carcéral en général. Ces observations ont révélé que la dynamique des processus de socialisation était la résultante des stratégies identitaires et sociales développées par les mineurs détenus. Ainsi, la dynamique se situerait principalement au niveau de leur état émotionnel et de leur fonctionnement social. Aussi, il ressort de la comparaison du type de positionnement identitaire « avant » et « pendant » l'incarcération, l'existence de combinaisons et de nuances entre des modes identitaires extrêmes. Elle révèle que, ces positions identitaires ne sont pas absolues ni limitatives, mais qu'elles représentent des indicateurs, des tendances dans la façon dont le mineur gère ses tensions identitaires et se socialise.

Mots clés : *Milieu carcéral, Socialisation, Stratégie, Identité, Mineurs détenus, daloa.*

Prison socialisation and identity construction: The case of minors detained at the Daloa prison (Côte d'Ivoire)

Abstract

Studies on the adaptive processes of detainees in prison rarely address the social and psychological dimensions of juvenile habituation. This research examines the psychosocial adaptation processes of juvenile detainees encountered at the special juvenile cell in Daloa. This study is part of a mixed-methods approach. It uses both a questionnaire and interview guides for the collection of quantitative and qualitative data. The aim is to determine the role of the personal and social identity of detained minors in the socialisation process. The cultural and socio-cultural characteristics of the environment and the personality traits of the detainee are the variables. The typological analysis of the data highlighted the attitudes, opinions and values that juvenile detainees hold towards other juvenile detainees, prison staff and the prison environment in general. These observations revealed that the dynamics of the socialisation processes were the result of the identity and social strategies developed by the juvenile detainees. Thus, the dynamics are mainly related to their emotional state and social functioning. Also, the comparison of the type of identity positioning 'before' and 'during' imprisonment reveals the existence of combinations and nuances between extreme identity modes. It reveals that these identity positions are not absolute or limiting, but that they represent indicators and trends in the way in which the minor manages his or her identity tensions and socialises.

Key words: *Prison environment, Socialisation, Strategy, Identity, Detained minors, Daloa.*

I. Introduction

Lors de son incarcération, le détenu est bien souvent déstabilisé tant sur le plan de son équilibre psychique que sur celui de ses relations sociales. Le plus souvent, il est confronté à de nombreuses interrogations qui dans certains cas deviennent le prétexte à une remise en question. En serré dans un système d'insertion obligée, le détenu tente de mobiliser diverses stratégies afin de supporter au mieux son nouvel environnement et les contraintes souvent pénibles que lui impose le système pénitentiaire. Le détenu contraint à vivre au sein d'une population fortement stigmatisée et parfois menaçante à des conséquences. Ses représentations, son rapport aux normes, son système de valeurs et d'appartenance, sont mis à rude épreuve. Bien souvent, il doit se familiariser avec d'autres règles de vie en milieu carcéral comparées à celles qu'il observait en société. Cela entraîne diverses conséquences sur ses sentiments d'identité et de contrôle sur sa destinée. Il est souvent amené à valider ou invalider sa façon de se considérer, de considérer l'environnement social en général et, plus particulièrement, ceux qui l'entourent au quotidien. Au-delà du fait d'être confronté à limiter l'impact de certaines logiques carcérales probablement fâcheuses, son mode d'adaptation est fonction de plusieurs paramètres que nous avons cherché à décrypter et analyser à la lumière notamment des processus identitaires.

Les concepts liés à la socialisation et à la construction de l'identité sont multiples et utilisés dans plusieurs champs disciplinaires : sociologie, anthropologie, travail social, psychologie, psychanalyse et même dans le langage courant. C'est ainsi que, Charmillot (2000) a catégorisé les théories de la socialisation et de l'identité selon l'orientation théorique privilégiée pour penser la socialisation, soit celles centrées sur l'institué, soit celles centrées sur l'instituant, soit encore celles centrées sur la dialectique institué/instituant.

Premièrement, les théories centrées sur l'institué concernent celles qui partent du principe selon lequel la socialisation est déterminée par la société, la culture, l'éducation et consiste en l'intégration des normes dominantes sous peine d'exclusion du corps social. C'est l'ensemble des théories structuro-fonctionnalistes et culturalistes qui s'appuient principalement sur deux paradigmes sociologiques: d'une part, le paradigme de l'intégration qui stipule que l'individu est socialisé par l'intériorisation des normes sociales dont la transgression est sanctionnée, l'amenant à se soumettre et à reproduire l'ordre social ; et d'autre part, le paradigme de l'aliénation, centré sur les mécanismes de pouvoir et de domination qui socialisent négativement l'individu en un être soumis et aliéné par la stigmatisation et le contrôle social. Bien que comportant des éléments d'analyse intéressants pour notre objet de recherche, les théories structuro-fonctionnalistes ne rendent pas compte de certains aspects fondamentaux du processus de socialisation. D'abord, l'individu n'est pas considéré en tant qu'acteur, mais plutôt comme subissant l'effet de facteurs sur lesquels il n'a pas ou peu de contrôle, comme si la socialisation n'était qu'une forme d'automatisme, excluant les possibilités de réalisation du sujet. De plus, l'individu est isolé de son contexte. Les interactions avec les différentes parties de la société sont ignorées. Enfin, ces théories ont une vision holiste de la société qui demeure partielle face à nos sociétés dites modernes dans lesquelles le pluralisme normatif s'associe à l'impératif de réalisation personnelle.

Ensuite, les théories centrées sur l'instituant font référence à celles centrées sur la place du sujet dans la socialisation en mettant en évidence les conduites individuelles. Généralement issues du courant interactionniste, l'argument de fond de ces théories est que les actions humaines se comprennent mieux en termes de la signification que l'acteur leur donne plutôt qu'en termes de conditions biologiques, psychologiques ou sociales préexistantes. Ces significations sont créées à un certain point par l'individu lui-même, mais dérivent principalement de ses interactions avec les autres. En outre, ces théories se focalisent sur la place du sujet dans la socialisation et mettent en évidence les conduites individuelles. Bien que cette approche soit pertinente pour comprendre les stratégies déployées par les individus pour arriver à leurs fins, nous pensons que cette théorie mise trop sur le caractère rationnel des actions humaines et fait fi de leurs dimensions affectives, symboliques et inconscientes. Elle ne permet pas de savoir ce qui se passe lorsque l'individu fait face à des situations fortement chargées émotionnellement comme l'incarcération. Par ailleurs, les limites attribuées aux théories centrées sur l'instituant concernent leur caractère partiel. Elles limitent l'analyse aux seules actions individuelles et négligent le poids de l'histoire. Que ce soit en termes d'institutions ou de rapports sociaux de force qui prédéterminent les contenus et les conditions d'exercice des conduites des acteurs individuels (Charmillot, 2000). Toutefois, elles ouvrent la perspective du changement social par la capacité des individus à être créatifs dans leurs réponses face aux impératifs de la vie sociale.

Enfin, les théories centrées sur la dialectique institué-instituant reconnaissent le double dynamique selon laquelle la socialisation inclut des structures de socialisation et la capacité de l'individu à leur donner sens et y réagir. La socialisation ne peut être saisie sans la prise en compte des structures de socialisations qui construisent une image de l'action humaine et de la capacité de l'individu à y donner sens, s'en distancier et y réagir. L'individu ne se limite pas à l'image que la société lui renvoie en tant qu'identité attribuée, mais y donne sens et y réagit par un travail réflexif, émotionnel, corporel et somatique, conscient ou inconscient et non seulement stratégique. C'est de l'histoire subjective derrière la trajectoire sociale dont il est question : comment l'individu se raconte.

En somme, nous retenons que la construction identitaire est un processus dynamique dans lequel l'identité se forme et se transforme à travers les interactions entre le sujet et les autres, d'une part, et le regard de l'autre auquel le sujet demeure libre d'accepter ou de rejeter l'identité qui lui est attribuée d'autre part. Ce processus s'inscrit alors dans un cadre de socialisation comprenant des enjeux de rapports sociaux, des dispositifs de socialisation et des réseaux de sociabilité. Les différentes stratégies identitaires mises de l'avant par le sujet sont par conséquent élaborées en fonction de la situation d'interaction afin de maintenir une image positive de lui-même.

Vinsonneau (2000, p.28-29) s'inscrit dans cette perspective quand il définit la socialisation comme les modifications produites lors de situations sociales dans les rapports de l'individu avec son environnement et avec lui-même. Et cela, selon les significations culturelles propres au groupe social dans lequel évolue le sujet et auxquelles il est confronté. L'industrialisation ayant provoqué des transformations structurelles, les sociétés dites modernes présentent une multiplicité de valeurs, représentations, savoirs, etc., ainsi qu'une diversification des activités, ce qui a eu pour effet de multiplier l'existence de sous-groupes sociaux et donc de « subcultures ». Dans ce contexte, la société ne peut que proposer des principes généraux de conduites et de valeurs, ce qui mène à ce que l'auteure nomme une « socialisation-cadre » dans laquelle l'existence des subcultures permettrait de :

« Se poser comme sujets « émergés » face à des éléments culturels qu'ils peuvent traiter comme des objets de conscience, en les manipulant à leur convenance personnelle » [...] et de ce fait, choisir entre différentes socialités et construire eux-mêmes leur « projet de socialisation ». (Vinsonneau, 2000, p.29)

Pour Boudon (2002), avant qu'un individu ne s'adapte socialement. Il importe d'une part que les opinions et les attitudes de l'individu ne soient pas en contradiction avec les opinions. Les attitudes lui permettant de confirmer son appartenance à un milieu social donné. Il est nécessaire que les opinions et les attitudes véhiculées dans ce milieu ne viennent pas contredire les attitudes profondes de l'individu en remettant en cause le système de valeurs lié à sa personnalité.

L'adaptation sociale se réalise donc d'après une dynamique réflexive de « trans-construction » où vont s'ajuster les valeurs de l'individu et les valeurs du milieu (Taché, 2003, p. 29-43.).

Dans le contexte carcéral, une difficulté réside néanmoins dans l'application de la définition la socialisation. En effet, le contexte d'isolement et de confinement, le déracinement ou la confrontation avec un milieu socioculturel parfois très différent du sien sont autant de modifications qui viennent rompre avec les habitudes quotidiennes de l'extérieur. De ce fait, tout détenu est contraint de vivre à proximité de groupes sociaux qui peuvent être respectivement antagonistes du point de vue des valeurs, des opinions ou des attitudes. Subséquemment, la dynamique des processus de socialisation carcéral est la résultante des stratégies identitaires et sociales développées par les mineurs. Elle se situe principalement au niveau de leur état émotionnel et leur fonctionnement social. Le fonctionnement individuel et social dans la prison conduit l'individu à mobiliser des stratégies par des caractéristiques personnelles ou situationnelles auxquelles il est confronté en vue d'atteindre explicitement ou implicitement un objectif. Lipianski, Taboada-Leoneti et Vasquez (2001, p 24) définissent les stratégies comme

« Des procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une ou des, finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est à dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation. »

En conséquence, les mineurs internés fonctionnent sous un mode stratégique qui se traduit par l'adoption de comportements rationnels. Plusieurs recherches mettent l'accent sur le type de détention, le type de délit et l'expérience carcérale comme étant les trois facteurs déterminants dans le processus d'intégration d'un détenu. Pour l'ensemble, un individu dont le temps de détention est court, la personnalité stable, gardant des liens positifs avec l'extérieur et se mélangeant peu avec les autres détenus résiste aux pressions tendant à une assimilation du milieu qui l'entoure et garder sa propre identité. Les phénomènes de socialisation carcérale et de rapprochement permettraient à l'individu de mieux accepter et supporter les pertes causées par l'incarcération. Les manques majeurs entraîneraient forcément un sentiment d'infériorité et une image de soi négativement construite. L'appartenance au groupe permettrait de se recréer un espace où l'on se sent reprendre une existence propre.

Cependant, si nous nous intéressons spécifiquement à la socialisation sous le regard de l'identité du mineur détenu, il est nécessaire qu'il parvienne à négocier avec lui-même une identité plus valorisante. Celle-ci, ne pouvant prendre de sens que dans sa relation avec l'autre. C'est ce que Bajoit (2003) appelle la gestion relationnelle de soi, dont elle propose une figure. Selon elle, l'identité se construit en trois points :

- L'identité désirée : ce que le détenu souhaite devenir.
- L'identité assignée : qui correspond aux attentes réelles ou supposées des autres à l'égard du détenu. Il s'agit d'une dimension complexe de la reconstruction identitaire, d'autant plus si l'individu est très ancré dans le groupe carcéral et encore en phase de prisonnérification ou s'il fait un déni de reconnaissance sociale accentué par son épisode de détention.
- L'identité engagée : ce qu'il est vraiment.

Pour elle, la mise en œuvre d'une stratégie identitaire, d'une reconstruction de celle-ci est possible si on réconcilie les différents niveaux de l'identité. On arrive ainsi à un sentiment d'accomplissement personnel, de congruence, de reconnaissance sociale et d'écologie. Renégocier avec soi-même une nouvelle identité nécessite une motivation haute et stable et un travail personnel souvent important de la part du détenu. C'est ce que le précurseur de l'analyse transactionnelle, Eric Berne (1972), décrit comme le scénario de vie. Ce concept théorique décrit une trame inconsciente, suivie tout au long d'une vie. Elle se dessine avec les croyances que l'individu entretient sur lui-même, sur les autres, sur le monde mais aussi avec les messages qui lui ont été envoyés, notamment par son entourage, tout au long de sa vie. La prison étant réservée aux « vrais délinquants », elle accélère largement un processus de désaffiliation qui prédispose ensuite au retour en prison, venant « confirmer » le diagnostic initial (Chantraine 2003). Aussi, l'instabilité de l'estime de soi est très souvent perçue comme caractéristique des adolescents et ce du moment où ceux-ci font face à un environnement social menaçant voire stigmatisant. Croizet et Martinot (2003) réfutent assertion. Ils mettent plutôt en avant le fait que les individus stigmatisés n'ont pas une estime plus faible que les sujets non stigmatisés. Pour eux, différentes stratégies seraient à leur disposition pour contrer la menace identitaire. Ils déduisent que, l'estime de soi est l'un des principaux indicateurs de situation identitaire d'un individu. Différentes stratégies sont donc mises en place afin de maintenir, de restaurer ou de renforcer cette positivité de l'identité. De la sorte, le degré de positivité peut permettre de comprendre le désir de changement, d'adaptation au milieu environnant. Il peut également permettre de comprendre les comportements de repli sur soi et de rupture à l'égard de tout ce qui serait en discordance. Cette thèse est soutenue Lipianski, Taboada-Leoneti et Vasquez (2001) qui définissent les stratégies comme : « des procédures mises en œuvre de façon consciente ou inconsciente par un acteur individuel ou collectif pour atteindre une ou des, finalités définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient, procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est à dire en fonction des différentes déterminations socio-historiques, culturelles, psychologiques de cette situation ».

En définitive, la vie dans l'univers carcéral et les motifs d'incarcération contribuent sans doute à rendre plus saillant le rapport entre les détenus. Toutefois, elles peuvent aussi bien renvoyer à une limite qu'à un repère selon le contexte social en question. Dans ce contexte particulier de vie, nous voulons comprendre comment les détenus s'intègrent socialement au milieu, mais aussi localiser les différents facteurs qui peuvent déterminer leurs trajectoires. Nous nous questionnons donc sur les différentes stratégies de maintien, de reconstruction ou de renforcement identitaire qu'adoptent les mineurs dans leurs parcours d'internement. Nous cherchons donc à déterminer, l'impact de l'incarcération sur les mineurs en termes de transformation identitaire. D'abord, nous considérons le passage en prison comme une expérience carcérale, c'est-à-

dire une expérience extrême, composée d'une triple expérience : une prise en charge institutionnelle enveloppante ; une remise en cause identitaire ; et une atteinte à la dignité (Rostaing, 2006). La notion d'expérience, liée au concept d'expérience sociale, renvoie à éprouver le monde et expérimenter le réel, à être actant et agi. Le qualificatif carcéral permet de distinguer cette expérience particulière des expériences sociales « normales ». Ensuite, pour comprendre l'influence de l'incarcération des jeunes de la rue sur leur construction identitaire, l'utilisation du modèle de gestion relationnelle de soi de Bajoit (1997) est pertinent dans le cadre de cette étude, puisque cette approche prend appui sur la capacité des individus à être sujet dans un contexte où existent des institutions de socialisation, des réseaux de sociabilité et des rapports sociaux qui agissent sur et avec ces individus. La construction identitaire est alors vue surtout comme une subjectivation de l'individu plutôt qu'une simple socialisation déterminée et déterminante. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'incarcération favorise un repositionnement identitaire de l'individu afin de répondre à ses besoins de reconnaissance sociale, d'accomplissement personnel et de consonance existentielle. Ainsi, les stratégies de protection de soi et leurs influences sur la perception de soi et de l'équilibre mental et social des mineurs détenus ont été documentées. La construction d'une typologie a été un préalable indispensable pour identifier les facteurs environnementaux opposés à l'individu en cause dans les choix qui déterminent la place, le rôle et l'identité carcérale du détenu.

II. Méthodologie

II.1- Site et participants de l'étude

Cette étude s'est déroulée dans la ville de Daloa en partenariat avec l'ONG CeVI (Centre de Volontariat International) installée en Côte d'Ivoire, précisément dans la ville de Daloa. Daloa est une ville du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Chef-lieu du département homonyme et de la région du Haut-Sassandra, Daloa est située à 141 km de Yamoussoukro la capitale politique et à 383 km d'Abidjan la capitale économique. Elle comptait 261 789 habitants en 2012 avec une densité de 754 hab. /km², c'est la 3^e ville la plus peuplée de la Côte d'Ivoire après Abidjan et Bouaké, et devant Yamoussoukro. Dans le cadre donc de cette étude, le quartier spécial de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Daloa a été visitée afin de collecter les informations statistiques et observer les conditions de détentions. Les données recueillies ont fait l'objet d'un traitement pour la production de cette publication. Dans ce centre, nous avons interrogé tous les pensionnaires et le personnel administratif.

➤ Maison d'arrêt et de correction de Daloa

Nous avons rencontré la population du quartier pour mineur de la Maison d'Arrêt de Daloa. Trente-cinq (35) sujets ont ainsi été rencontrés. Les prévenus constituent 90% de la population carcérale contre 10% de condamnés. Les prévenus ne sont pas séparés des condamnés. Les mineurs hommes, soit 93% de notre population d'étude ne disposent pas d'un quartier distinct. Ce centre dispose de deux (02) dortoirs pouvant accueillir chacun dix (10) enfants soit une capacité de vingt (20) enfants. Leur cellule a été réhabilitée mais, ils partagent les espaces collectifs avec les assimilés. Le personnel de la Maison d'Arrêt et de Correction de Daloa est de 39 agents répartis comme suit : 01 régisseur, 01 régisseur adjoint, 05 surveillants-chefs dont une femme et 32 surveillants. Dans cette catégorie du personnel, on compte 07 surveillantes. Le personnel de surveillance est réparti en 03 brigades. Le cotas concernant le personnel de surveillance est de 57 postes soit un déficit de 20 surveillants.

II. 2- Production et analyse des données

Pour la production des données, la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire ont été utilisés et les outils de collecte des données comme la grille de lecture, la grille d'observation, le guide d'entretien et le questionnaire ont été mobilisés. L'observation et l'entretien semi-directif nous ont particulièrement permis de mieux appréhender les conditions réelles de détention des mineurs. Nous avons adopté une méthodologie qualitative qui vise à comparer le type de position identitaire avant et pendant l'incarcération des mineurs. L'outil principal utilisé est le guide d'entretien. Des matrices d'entretiens ont été rédigées en vue de conduire des entretiens individuels ou des focus group. Les thématiques abordées étaient :

- 1) Le type de position identitaire avant l'incarcération (le mineur va-t-il conservé le même type de position identitaire avant et après l'incarcération ?).
- 2) Le type de position identitaire pendant l'incarcération (le mineur s'est-il repositionné sur le plan identitaire après une bonne période d'incarcération ?).

III. Résultats de l'étude

La première partie traite de la typologie des mineurs du milieu carcéral. Elle repose sur une description de différents rôles carcéraux. La deuxième partie aborde la question relative aux différents types de stratégies de construction identitaires développés par les jeunes détenus. La troisième partie présente les facteurs explicatifs des positionnements identitaires et sociaux au sein des institutions carcérales pour mineurs.

III.1-Typologie des mineurs détenus

Notre objectif est de parvenir à comprendre comment l'incarcération, qui menace l'identité personnelle de l'enfant en conflit avec la loi, l'amène à réorienter le mode de construction de son identité, par l'adoption ou le rejet de valeurs et représentations, par le remodelage de ses attentes, par son bricolage identitaire afin de s'adapter au milieu carcéral. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle en général, tout individu cherche à maintenir une image positive. Ainsi, différentes stratégies peuvent se mettre en place afin de maintenir, de restaurer ou de renforcer cette positivité de l'identité. Afin de

déterminer si la dynamique des processus de socialisation carcéral est la résultante des stratégies identitaires et sociales développées par les mineurs en termes de transformation identitaire, nous avons cherché à comprendre s'il existe des changements dans la façon dont les mineurs gèrent leurs tensions existentielles. Pour réaliser cet objectif de recherche, nous avons comparé le type de positions identitaires avant et pendant l'incarcération (tableau 1).

Tableau 1 : Variables associées aux indicateurs de positions identitaires

PHASE 1		Le type de position(s) identitaire(s) avant l'incarcération	
Indicateur	Variables	Exemples de réponses	%
Le mineur a conservé le même type de position identitaire avant et après l'incarcération	Le mineur s'est toujours « <i>conformé</i> » aux attentes des autres afin d'être reconnu socialement.	J'ai toujours fait ce qu'on attendait de moi parce que je ne peux tolérer la désapprobation des autres.	93 %
	Le mineur a toujours été « <i>rebelle</i> » face aux attentes des autres, même au prix de la désapprobation sociale.	Je me fous de ce que les autres pensent de moi. J'ai toujours préféré être un marginal qu'un mouton.	86 %
	Le mineur a toujours été « <i>conséquent</i> » en allant au bout de ses choix.	Quand j'ai une idée dans la tête, il n'y a rien qui peut me faire changer.	59 %
	Le mineur a toujours été « <i>innovateur</i> » en acceptant de repartir à zéro.	Je suis toujours prêt à m'engager dans un nouveau projet.	79 %
	Le mineur a toujours été « <i>altruiste</i> » en se résignant à se tenir à la disposition des autres.	Ce qui m'importe, c'est que les gens autour de moi soient heureux. Mon but a toujours été d'aider les autres.	35 %
	Le mineur sujet a toujours été « <i>authentique</i> » en cherchant à vivre selon ses désirs et ses attentes.	La chose la plus importante, c'est de vivre comme tu l'entends, peu importe ce que les autres en pensent.	90 %
PHASE 2		Le type de position(s) identitaire(s) pendant l'incarcération	
Indicateur	Variables	Exemples de réponses	%
	De « <i>conformiste</i> », le mineur est devenu « <i>rebelle</i> » après son incarcération.	Avant, je faisais ce qu'on me disait de faire, mais plus maintenant.	38 %
	De « <i>rebelle</i> », le mineur est devenu « <i>conformiste</i> » après son incarcération.	Avant, je faisais à ma tête et je ne voulais pas d'une vie comme tout le monde. Maintenant, tout ce que je veux c'est une petite vie tranquille, une femme, une maison, un travail.	31%

Le mineur s'est repositionné sur le plan identitaire après une bonne période d'incarcération.	De « <i>conséquent</i> », le mineur est devenu « <i>innovateur</i> » après son incarcération.	Avant, quand j'avais un projet, peu importe lequel, j'allais jusqu'au bout. Maintenant, il est temps de recommencer ma vie et de faire des nouveaux projets.	58 %
	D'« <i>innovateur</i> », le sujet est devenu « <i>conséquent</i> » après son incarcération.	Avant, dès que les choses n'allaient pas à mon goût, je laissais tomber et je changeais de cap. Maintenant, si je veux Arriver à quelque chose un jour, il va falloir que je persévère dans mes efforts pour atteindre les buts que je me suis fixés.	48 %
	D'« <i>altruiste</i> », le mineur est devenu « <i>authentique</i> » après son incarcération.	Avant, je faisais tout pour que les autres soient bien. Mais ça ne m'a mené nulle part. Maintenant, je fais ce que j'ai envie de faire le plus possible.	86 %
	D'« <i>authentique</i> », le mineur est devenu « <i>altruiste</i> » après son incarcération.	Avant, je faisais tout ce que je désirais, je réalisais toutes mes envies. Maintenant, j'ai envie de donner aux autres autour de moi, de leur apporter du bonheur.	59 %

Source : enquête de terrain, janvier 2020- décembre 2021

Il est essentiel de retenir que ces positions identitaires ne sont ni absolues, ni limitatives, mais qu'elles représentent des indicateurs, des tendances dans la façon dont le mineur gère ses tensions identitaires. L'analyse des variables associées aux indicateurs de positions identitaires à tout d'abord reposé sur le principe de la catégorisation émergente, révélant les particularités des détenus selon : le degré d'aliénation à l'institution ; le type de comportements adoptés à l'égard d'autrui, qu'ils soient passifs ou actifs. À partir de ces données, nous avons vu apparaître un certain nombre de valeurs ou de traits communs, marquant une délimitation entre certains types de détenus. Nous avons ainsi constaté différents modes de processus d'intégration. Ils sont caractérisés par l'intensité ou la forme de communication engagée vis-à-vis des autres détenus ou du personnel pénitentiaire. Cette appréciation qualitative nous a ainsi permis de dégager trois idéaux-types qui confère aux détenus différents rôles identitaires spécifiques. Nous avons identifié trois modes extrêmes de typologies chez les enquêtés ;

- les sujets « adaptateurs »,
- les sujets « pragmatiques »,
- les sujets « stratèges ».

Nous avons réalisé des combinaisons qui ont permis de relever des nuances entre les modes extrêmes des typologies. Trois tendances ont été mis en exergue ;

- La première tendance est celle qui se développe entre les modes « conformisme » et « rébellion » pour donner des sujets « adaptateurs ». Ils s'adaptent de différentes façons a leur environnement immédiat.
- La seconde tendance est le produit des confrontations entre les modes « conséquent » et « innovateur ». Dans cette relation, l'on retrouve des sujets « pragmatiques ». Ils adoptent des comportements variés afin de répondre à leurs besoins de reconnaissance et d'accomplissement.
- La troisième tendance est la combinaison entre les modes « altruiste » et « authentique ». On retrouve ici des sujets « stratèges ». Leur attitude face à leurs désirs varie d'un individu à l'autre.

III.2-Stratégies de construction identitaire

Au vue des données recueillis, nous avons cherché à connaître la cote part que les détenus mineurs accordent au respect des valeurs « conventionnelles ». Pour arriver a notre fin, nous avons pris les conduites relevant des valeurs « individuelles », celles relevant des valeurs « conventionnelles » et celles qui relèvent des valeurs « les plus universellement admises » comme variable dépendante et/ou indépendante. Ainsi, nous avons ressortir les différentes stratégies que mobilisent les mineurs dans la transformation identitaire. Ils adoptent quatre types de stratégies ;

- la stratégie de restauration ou de protection identitaire ;
- la stratégie d'autoprésentation ;
- la stratégie de rationalisation du rejet du système social ;
- la stratégie du procureur moralisateur.

III.2.1-Stratégies de restauration ou de protection identitaire

Le mineur s'est toujours « conformé » aux attentes des autres afin d'être reconnu socialement. Certains mineurs dont les identités sont menacées, voire fortement dégradées du fait d'être considéré comme coupable, tentent de corriger leurs images de déviants en cherchant à sortir de leurs « internements ». Il est question pour eux de satisfaire les attentes socialement désirables en donnant un jugement non complaisant sur les transgressions qui permet de rehausser l'estime.

F Z : « J'ai toujours fait ce qu'on attendait de moi parce que je ne peux tolérer la désapprobation des autres ».

F Z : « Avant, je faisais ce qu'on me disait de faire, mais plus maintenant ».

De « conformiste », le mineur est devenu « rebelle » après son incarcération. Cette stratégie de conformation sociale se traduit par une forte adhésion aux normes et aux valeurs conventionnelles. Les mineurs incarcérés font preuve d'une plus grande sévérité à l'égard des actes de transgression et d'une faible tolérance à l'égard des transgresseurs. Les mineurs détenus montrent dans ce cas de figure qu'ils ne sont plus de ceux qui défient les règles en cherchant à les bannir et à les transgresser. Il tend à se différencier des individus dont la conduite lui semble peu en accord avec un modèle de fonctionnement socialement désirable comme le souligne dans ce verbatim nos enquêtés

GB : « avec la plupart des détenus, on n'hésite pas à leur dire en face le fond de notre pensée ».

III.2.2-Stratégie d'autoprésentation

Dans le cas des mineurs détenus stigmatisés et/en souffrance identitaire, la désirabilité sociale des réponses s'inscrit dans une démarche de restauration à plus long terme.

G J : « La chose la plus importante, c'est de vivre comme tu l'entends, peu importe ce que les autres en pensent »

Le mineur sujet a toujours été « authentique » en cherchant à vivre selon ses désirs et ses attentes. Ainsi, se faire bien voir auprès d'une personne extérieure au système et œuvrant dans le cadre d'une démarche socialement désirable suscite le souci d'être bien vu chez le mineur détenu qui socialement est indésirable. Dans la mesure où les mineurs détenus sont confrontés de façon quasi permanente à des personnes qui ne sont pas vraiment « bien vues », la tentation de se faire bien voire peut-être très forte. Ainsi, les mineurs détenus mobilisent une stratégie d'autoprésentation dans le but d'invalider l'image que la société a d'eux en rejetant tout ce qui est mal et menaçant.

G J : « Avant, je faisais tout pour que les autres soient bien. Mais ça ne m'a mené nulle part. Maintenant, je fais ce que j'ai envie de faire le plus possible ».

D'« authentique », le mineur est devenu « altruiste » après son incarcération. La perception des transgressions est plus ou moins conforme à une norme moralisatrice dominante qui maximise la gravité des transgressions et le rejet des mineurs. Dans ce cas, dans un souci d'autoprésentation, les mineurs valorisent fortement les dimensions conventionnelles et morales. Cette stratégie se traduit également par le rejet des comportements atypiques. Ainsi, il ressort des différents récits des enquêtés cette affirmation qui suit :

« On montre aux autres détenus que la prison, la délinquance ce n'est pas notre truc ».

III.2.3-Stratégie de rationalisation du rejet du système social

Le mineur a toujours été « rebelle » face aux attentes des autres, même au prix de la désapprobation sociale. Cette stratégie consiste pour les mineurs détenus à justifier leurs rejets de la société à travers le discrédit des règles conventionnelles qu'elle instaure.

QD : « Je me fous de ce que les autres pensent de moi. J'ai toujours préféré être un marginal qu'un mouton ».

Q D : « Avant, je faisais à ma tête et je ne voulais pas d'une vie comme tout le monde. Maintenant, tout ce que je veux c'est une petite vie tranquille, une femme, une maison, un travail ».

De « rebelle », le mineur est devenu « conformiste » après son incarcération. Dans ce cas, les mineurs détenus valorisent non seulement les comportements atypiques. Mais, ils accentuent le respect des valeurs morales et sous-estime les valeurs et normes conventionnelles. Nous pouvons constater cette situation à travers ce verbatim ressassé par la majorité des enquêtés :

« Ici en prison, on réfléchit beaucoup sur comment on se comporte dans ma vie et comment on peut corriger les erreurs qu'on a commises ».

III.2.4-Stratégie du procureur moralisateur

Le mineur a toujours été « altruiste » en se résignant à se tenir à la disposition des autres. Certains mineurs détenus tentent de se démarquer en affichant clairement leur capacité à différencier ce qui relève du social et ce qui relève du moral. Le social est pour eux des règles discutables dont les transgressions et leurs auteurs ne méritent aucunement d'être stigmatisés et faire l'objet d'une sanction sévère. Ils devraient manifester à leur égard beaucoup d'indulgence et de compassion.

P O : « Ce qui m'importe, c'est que les gens autour de moi soient heureux. Mon but a toujours été d'aider les autres ».

P O : « Avant, je faisais tout pour que les autres soient bien. Mais ça ne m'a mené nulle part. Maintenant, je fais ce que j'ai envie de faire le plus possible ».

D'« altruiste », le mineur est devenu « authentique » après son incarcération.

Par contre, ils sont stricts dans la manière d'appréhender les transgressions qui relèvent des valeurs obligatoires et sensées être universelles. Il y a chez eux une extrémisation de l'écart qui existe entre les jugements sur les transgressions conventionnelles et ceux sur les transgressions morales. C'est ce que confirme ce verbatim :

« De toutes les façons, nous sommes catalogués maintenant, ce que nous sommes aux yeux des autres ne changeront pas ».

III.3-Facteurs explicatifs des modes de socialisation carcérale

III.3.1-Promiscuité entre les codétenus

Au sein de ces milieux clos, la promiscuité, le contact entre les codétenus qui n'ont pas connu les mêmes parcours, attisent la confrontation et rend pratiquement inévitable la reconfiguration des relations entre les mineurs en détention. Cela occasionne une création de liens entre codétenus qui obéit à des logiques variées et instables. Des éléments palpables expliquent les alliances ou leur inversion : origines socio-culturelles ou géographiques, nature de l'infraction, passé judiciaire voire carcéral, durée de la peine, émergence d'un leader. C'est ce qu'indique ces verbatims recueillis auprès de nos enquêtes au cours de nos échanges :

« En prison je préfère fréquenter les détenus que je connais ou qui connaissent mon quartier » ; « avec les autres détenus seules les discussions qui me concernent directement m'intéressent, autrement cela ne m'enchant pas du tout » ; « la plupart de mes discussions avec les détenus concernent des problèmes que je rencontre » ; « je trouve plus intéressant de discuter avec des détenus qui sont tombés pour une grosse affaire que les autres ».

Ces ententes, ces pactes, individuels ou collectifs, changent au gré des départs et des arrivées. En compensation, l'existence de processus d'identification ou de codes culturels le plus souvent construits à l'extérieur de la prison mais adaptés à celle-ci, favorisent la constitution de groupes et sont facteurs de leur stabilité.

III.3.2-Type de détention des détenus

Plus des trois-quarts des mineurs placés en détention le sont au titre de la détention provisoire. Après le choc de l'entrée en prison, ils sont l'objet de multiples investigations à leur arrivée.

Les mineurs détenus sont dans l'incertitude de la durée de leur détention. Cela renvoie à des questions aussi diverses que sont les effets déstructurant de la prison sur la personnalité des mineurs ou, à l'inverse, la valorisation de l'identité délinquante qui en découle, la scolarisation et la formation, l'argent ou son absence en prison, l'impact du séjour en prison, l'attente ou l'anxiété de la sortie, les rapports avec l'extérieur entre autre la famille et les amis. La proximité, le regard des autres, la violence et la souffrance, la recomposition des identités, le rapport au passé, le stigmate de la prison agissent sur les comportements, les subjectivités, sur la manière d'envisager le temps de détention, l'avenir, le rapport à la loi, éventuellement aux victimes. C'est ce que nous relevons à travers les verbatims suivants :

« En prison, j'utilise tout ce qui est possible pour m'occuper » ; « même si je ne participais pas à des activités qu'on propose, ici je trouverai toujours un moyen de m'occuper » ; « je ne cherche pas à montrer aux yeux des autres si je suis quelqu'un de bien ou pas ».

III.3.3-Morphologie des détenus

Nous avons constaté que l'adaptation des détenus dépendait également des causes de l'incarcération et de l'âge. Ainsi, les détenus auteurs d'agressions sexuelles qui dans d'autres circonstances exprimeraient plus de difficultés à s'adapter, en vivant une forte stigmatisation et subissant plus d'insultes ou de violences physiques sont acceptés par leurs pairs. Les détenus vivent une forte acceptation sur l'avantage de l'âge de la part du reste de la population. À l'inverse, les autres détenus pouvaient se retrouver paradoxalement moins valorisés pour leurs crimes. Il faut comprendre que dans le centre de détention nous avons trouvé trois catégories de mineurs : les mineurs de 13 ans, de 16 ans et ceux de 18 ans que nous nommons « jeunes majeurs ». C'est la force et la carrure qui déterminent le respect des autres. C'est la loi du plus fort qui règne, peu importe le type de délit commis. Ainsi, les plus faibles se soumettent à leurs dictats pour l'harmonie dans les cellules.

III.3.4-Expérience carcérale des détenus

On a constaté également que le nombre d'incarcérations, le temps d'incarcération ou plus largement la connaissance du milieu, pouvaient agir comme facteur explicatif du processus d'adaptation. Il est remarqué des disparités dans les réactions, lorsque d'une part le détenu était incarcéré pour la première fois ou alors qu'il revivait cette situation. Ainsi, des détenus pouvaient percevoir cet événement comme une routine, allant même jusqu'à se représenter le milieu comme une forme de valorisation sociale. Cependant, pour les détenus qui découvraient le milieu pour la première fois, ils évoquaient avoir vécu de fortes difficultés au début de l'incarcération. Mais avec le temps, ces mêmes détenus s'accommodaient de la situation par un apprentissage des nouvelles règles de vie et surtout par l'acceptation de cette nouvelle condition sociale. L'attente de jugement maintient le mineur détenu dans une sorte de tension entre rester soi-même et éviter d'être en déséquilibre. Gérer une bonne image de soi est indispensable dans la phase où le détenu a tout à gagner en se montrant sous ses meilleurs jours. Chaque logique de communication a une incidence positive ou négative sur l'estime de soi. La stratégie de singularisation qui domine chez les mineurs incarcérés pour la première fois à autant d'impact sur l'identité que celle qui consiste à tirer profit des relations avec les autres détenus et le système carcéral en général. Aussi, les premières semaines d'incarcération s'accompagnent d'une volonté de s'affirmer, laquelle disparaîtra à la longue. S'affirmer devient un moyen de résister à la pression du groupe.

IV. Discussion des résultats de l'étude

L'objectif principal poursuivi par cet article était de comprendre les effets de la construction identitaire des mineurs détenus sur leur socialisation en milieu carcéral. Nous avons émis l'hypothèse que l'incarcération favoriserait un repositionnement identitaire de l'individu afin de répondre à ses besoins de reconnaissance sociale, d'accomplissement personnel et de consonance existentielle. Les récits recueillis auprès des 83 répondants qui ont un statut de « prévenu » ou de « condamné » ont permis de confirmer que l'incarcération favorise les stratégies identitaires et sociales développées par les mineurs. L'incarcération constitue effectivement une source de socialisation à cause de l'existence de combinaisons et de nuances entre les modes identitaires extrêmes. Nous nous sommes référés à deux grilles d'analyse élaborées, pour l'une, à partir des types de tensions identifiées par Bajoit (2003, p 120) et, pour l'autre, à partir des positions identitaires qu'il a développées, tout en étant sensible à l'émergence de nouvelles catégories. Cela nous a permis de mettre en lumière le fait que le mineur peut changer de mode de gestion selon le contexte et même en combiner plusieurs. Ainsi, les modes de gestion sont en grande partie inconscients et involontaires. Cette attitude se traduit par des stratégies de constructions identitaires.

IV.1-Stratégies de construction identitaire des mineurs détenus

Le récit que le mineur se raconte afin de concilier les sphères constitutives de son identité personnelle est teinté de « mélange de vérité et de mensonge, de lucidité et de ruse, de droiture et de compromission » pour rester sujet. Un même contexte peut donc donner lieu à plusieurs types de stratégies. Un même mineur peut ainsi faire appel à différents types de stratégies identitaires, successivement dans le temps et synchroniquement en fonction de l'enjeu qui est en cause. Partant de ce fait, nous avons pu relever trois spécificités qui traduisent des enjeux différents et donc justifie la mobilisation de stratégies différentes chez le mineur détenu : « le temps passé en détention, l'attente de jugement et les antécédents carcéraux du mineur ». En fonction de ces trois spécificités, plusieurs types de stratégie sont mobilisés en vue de faire face aux contraintes de la situation présente ou tout simplement d'atteindre un objectif plus ou moins explicite par le mineur détenu. En différenciant les conduites relevant des valeurs « individuelles », celles relevant des valeurs « conventionnelles » et celles qui relèvent des valeurs « les plus universellement admises », nous avons cherché à connaître la part que le détenu mineur accorde au respect des valeurs « conventionnelles ». Ainsi, nous avons pu déterminer les différentes stratégies que mobilisent les mineurs détenus en termes de transformation identitaire en vue de leur socialisation selon Breackwell (1988, p 197) pour qui une stratégie est « tout ce que l'individu pense pouvoir faire dans le but de contrer la menace. » Plus largement, nous pouvons donc dire qu'une stratégie est une réaction du système, l'individu ou un groupe d'individus, pour protéger ou rétablir un élément identitaire détérioré face à une menace. Selon le type de menace présenté, différentes stratégies peuvent être mises en œuvre par l'individu ou par un ensemble d'individus. Globalement, quatre catégories de stratégies peuvent être envisagées :

Les stratégies individuelles intrapsychiques ; les stratégies interpersonnelles ; les stratégies intragroupes ; les stratégies intergroupes.

Cependant, les stratégies que mobilisent les mineurs détenus ne sont en rien exhaustives. Elles sont celles qui nous apparaissent comme les plus probables compte tenu d'une part du type d'outil utilisé pour la présente étude et d'autre part de ce que nous avons pu relever par ailleurs en matière d'estime de soi.

IV.2-Socialisation des mineurs détenus

Les récits recueillis auprès avec des mineurs ayant un statut de « prévenu » ou de « condamné » nous ont aussi permis de confirmer que la construction identitaire favorise la socialisation des mineurs en milieu carcéral. En effet, nous avons pu repérer des éléments quant aux stratégies identitaires induites par l'incarcération. Le mineur détenu adapte son comportement pour obtenir une sortie plus rapide. Ses projets sont en rupture avec son environnement habituel. Ainsi, le mineur se trouve à ce moment-là, inséré dans une problématique ou un projet particuliers qui renvoient le plus souvent, implicitement ou explicitement, à un réel enjeu psychologique ou psychosociologique. Les stratégies identitaires sont

produites par les mineurs en fonction de caractéristiques qui leur sont propres. Ils sont surtout fonction des enjeux qu'ils perçoivent dans une situation donnée. Les mineurs détenus en quête d'une plus forte remise en question sont ceux qui sont incarcérés pour la première fois et qui attendent leur jugement. Ce changement dépend de l'idée d'avoir une opportunité ou non d'agir sur sa destinée. Ceci se traduisait notamment par une adhésion plus forte aux conduites socialement désirables témoignant de l'idée que le détenu a aussi une part de responsabilité dans ce qui peut lui arriver. Cette stratégie consiste à entreprendre une recherche de conformité sociale qui traduit non seulement le refus d'être étiquetés officiellement de délinquants, mais aussi, celui d'appartenir à un groupe aux lisières inaccessibles et duquel il est incertain de quitter. Une fois le jugement prononcé, cette stratégie laisse davantage place à l'idée qu'une remise en question de soi ne peut plus être aussi bénéfique qu'elle aurait pu l'être avant le jugement. Par ailleurs, le contrôle de soi apparaît comme une dimension à la fois diffuse et peu déterminante sur les logiques communicationnelles choisies par les mineurs détenus. Globalement, ces derniers produisent des scores moyens qui traduisent sans doute la nécessité de préserver un certain équilibre entre le fait d'être soi-même et le fait d'être à l'image de ce que les autres attendent. Cette dimension est principalement reliée au degré d'affirmation de soi et principalement dans le groupe des prévenus.

En différenciant les conduites relevant des valeurs individuelles, celles relevant des valeurs conventionnelles et celles qui relèvent des valeurs les plus universellement admises, nous avons cherché à connaître la part que le mineur détenu accorde au respect des valeurs conventionnelles. L'attente de jugement maintient le mineur détenu dans une sorte de tension entre rester soi-même et éviter d'être en déséquilibre. Gérer une bonne image de soi est indispensable dans la phase où le détenu a tout à gagner en se montrant sous ses meilleurs jours. Chaque logique de communication a une incidence positive ou négative sur l'estime de soi. La stratégie de singularisation qui domine chez les mineurs incarcérés pour la première fois a autant d'impact sur l'identité que celle qui consiste à tirer profit des relations avec les autres détenus et le système carcéral en général. Aussi, les premières semaines d'incarcération s'accompagnent d'une volonté de s'affirmer, laquelle disparaîtra à la longue. S'affirmer devient un moyen de résister à la pression du groupe comme a pu clairement le constater Zambeaux (2001).

IV.3-Facteurs de socialisation des mineurs détenus

Plusieurs recherches mettent l'accent sur le type de détention, le type de délit et l'expérience carcérale comme étant les trois facteurs déterminants dans le processus d'intégration d'un détenu. La typologie des détenus que nous avons faite a permis de synthétiser les nombreuses informations recueillies dans nos entretiens, nous pouvons désormais avancer un certain nombre d'hypothèses concernant les déterminants sociologiques qui expliquent le mode de processus d'intégration à l'égard des différentes sous-cultures carcérales des mineurs détenus. Notre analyse nous a en effet permis de dégager quatre grandes variables explicatives. Ainsi, la promiscuité, le type de détention, le type de morphologie, et l'expérience carcérale sont les facteurs les plus importants à considérer dans la socialisation des mineurs en milieu carcéral. L'on retient que le milieu carcéral est un endroit où une démarche de remise en question de soi est le fait de certains mineurs détenus. Ce fait est plus probable lorsque le détenu est en attente de jugement. L'un des moyens efficaces pour mieux supporter la détention passe par une prise de conscience de ce qui s'est passé et surtout de ce qu'il faut changer pour mieux se sentir, mieux faire face ou encore mieux se situer par rapport à un environnement hostile. Ce constat n'est pas révélé dans le groupe des condamnés. Les mineurs condamnés ne sont pas dans une disposition de présentation positive de soi contrairement aux mineurs prévenus. Plus les mineurs prévenus ajustent leur communication en fonction de l'autre et, d'une part, plus ils sont dans une démarche de remise en question, d'autre part, plus ils cherchent à soigner leur présentation. Cette disposition d'autoprésentation et de remise en question n'apparaît pas chez les mineurs condamnés. La connaissance de sa peine, une plus grande maîtrise de son devenir, au moins sur le plan carcéral, favorise plutôt un discours d'acceptation voire de résignation quant à l'image donnée de soi-même. Les mineurs détenus qui se sentent compris des autres détenus, des surveillants et d'autrui en général participent beaucoup plus aux activités de la prison que celles qui le sont moins.

A priori, la prison est un endroit favorable aux changements à divers niveaux : psychologiques, relationnels, judiciaires, philosophiques. Mais, l'emprisonnement des mineurs est la pire des réponses à leur socialisation. Elle provoque l'isolement sensoriel, l'arrêt de l'empathie, l'augmentation de l'anxiété, entretient les relations toxiques, l'humiliation. En sortant de prison, on constate que l'enfant n'est plus apte à réguler ses émotions. L'idée reçue selon laquelle l'incarcération permettrait de remettre un mineur dans le droit chemin est en effet loin de la réalité. Le plus souvent, elle va avoir tendance à accélérer l'ancrage dans la délinquance. Elle fragilise les liens familiaux, socialise dans un milieu criminel et y confère un statut.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **Anne-Marie Marchetti (2001)**. Perpétuités. *Le temps infini des longues peines*, Paris, Plon.
- [2] **Bajoit, G. (1997)**. « Qu'est-ce que le sujet ? », dans G. Bajoit et E. Belin (sous la direction de), *Contributions à une sociologie du sujet*, Paris-Montréal L'Harmattan, 113-13 O.
- [3] **Bajoit, G. (2000)**. « Qu'est-ce que la socialisation ? », dans G. Bajoit, F. Digneffe, J.-M. Jaspard et Q.N. de Brauwere (Éds.), *Jeunesse et société. La socialisation dans un monde en mutation*, Bruxelles, de Boeck Université, coll. « Ouvertures sociologiques », 19-41.
- [4] **Bajoit, G. (2003)**. Le changement social. *Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin, coll.
- [5] **Blatier, C. (2004)**. La délinquance grave des mineurs : L'urgence entre psychiatrie et justice. In P. Bessoles & C. Mormont (Eds.), *Victimologie et criminologie*. Nîmes : Les éditions du champ social.
- [6] **Born, M., (2003)**. Psychologie de la délinquance. *Bruxelles : De Boeck*.
- [7] **Bourdon, R. (2002)**. Adaptation sociale, *Encyclopaedia Universal*, 250-251.
- [8] **Casoni, D., Brunet, L. (2003)**. La psychocriminologie. *Montréal : Presses de l'Université de Montréal*.
- [9] **Chantraine, G. (2000)**. « La sociologie carcérale : approches et débats théoriques en France », *Déviance et société*, n°24.
- [10] **Chantraine, G. (2003)**. « Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'inutile au monde" contemporain », *Déviance et société*, vol. 27, n° 4,363-387.
- [11] **Chantraine, G. (2004)**. Par-delà les murs, *Paris, PUF*.
- [12] **Charmillot, M. (2000)**. Socialisation et lien social en contexte africain : une étude de cas autour du sida dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso), Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en psychologie, Genève, Université de Genève.
- [13] **Chudzik, L. (2005)**. *Trouble des conduites et Sens de soi à l'adolescence*, Thèse de Psychologie, dir. Pr Andronikof. Université de Nanterre, Laboratoire Ipsé.
- [14] **Combessie, Ph. (2001)**. Sociologie de la prison, *Paris, La Découverte « Repères »*.
- [15] **Delens-Ravier, I. (2003)**. L'enfermement des mineurs du point de vue de mineurs enfermés en Communauté française de Belgique. *Revue Suisse de Criminologie*, 1, 13-24.
- [16] **Durand J.P et Weil R., (2001)**. « Sociologie criminelle », dans : *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot.
- [17] **Foucart J., (2003)**. Sociologie de la souffrance, *De Boeck, Bruxelles*.
- [18] **Kaufmann Jean-Claude, (2002)**. L'entretien compréhensif, coll. «128 », *Paris, Nathan*.
- [19] **Labat Saint Vincent, D., (2004)**. *Le vécu de la détention chez les jeunes détenus : Identité et concept de soi chez les mineurs et jeunes majeurs incarcérés*. Mémoire pour le DEA de psychologie, Dir. J-L Viaux, Université de Rouen, Laboratoire PRIS Clinique et Société.
- [20] **Rostaing, C., (2006)**. « La compréhension sociologique de l'expérience carcérale », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLIV, na 135,29-43.
- [21] **Taché, A., (2003)**. L'adaptation : Un concept sociologique systémique, *L'Harmattan, Paris*, p.29-43.
- [22] **Vavikhine, Y., (2004)**. La sous-culture carcérale (post)soviétique face à l'utilisation par l'administration pénitentiaire des doctrines d'autogestion, *Champ Pénal*.
- [23] **Vinsonneau, G., (2000)**. « Socialisation et identité », *Sciences humaines*, na 110,28-29.

- [24] **Wacquant, L. J. D., (2001).** *Symbiose fatale [Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent] : Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent.* Actes de la recherche en sciences sociales, 139(1), 31-52.
<https://doi.org/10.3406/arss.2001.3353>
- [25] **Zambeaux, E., (2001).** En prison avec des ados : enquête au cœur de l'école du vice. *Ed. Denoël, Paris.*